



Expropriation

Property Services Branch of the Department of Transportation and Infrastructure (DTI) is responsible for acquisition, disposal, leasing, management and marketing of government-owned properties with varying uses. These properties are located throughout the Province of New Brunswick.

Our Goal

DTI is seeking the services of designated AACI real estate appraisers to complete various assignments in the areas of property valuation and expropriation. We are building a database of qualified experts in each field to complete various assignments as required.

Requirements

Interested parties must include the following in their submission:

- Resume outlining specific property types completed such as residential, commercial, industrial, institutional, agricultural, and special use properties. If you have expertise in a particular field, please describe and include years of experience
- Provide proof of member in good standing with the Appraisal Institute of Canada and the New Brunswick Association of Real Estate Appraisers
- Any other relevant real estate courses or affiliations
- Indicate appearances in Court as an expert in valuation who gave testimony. Provide names of court cases
- State language capabilities and identify the geographical regions of the province where relevant work has been completed
- Identify willingness to work throughout the province or only in specified areas
- 5 references including full name, business name, phone number and email address, as well as scope of work completed
- Include an hourly rate as applicable for:
 - Commercial, industrial, institutional, agricultural, land and special use properties
 - Court, arbitration, tribunal and commission hearing services

- An individual submission is mandatory for each Proponent within a company. Companies submitting one proposal for multiple Proponents will not be considered. Self-employed Proponents who are not affiliated with an incorporated company are eligible to submit.

Disclaimer

DTI reserves the right to select any proponent from the database for any assignment.

DTI reserves the right to negotiate the hourly rate for any statement of work to ensure best value.

DTI does not guarantee any specific volume of work.

At its discretion, DTI reserves the right to add additional qualified service providers at any time to the eligibility list.

DTI reserves the right to update our requirements at any time.

Work With Us

Please forward your submission to:

Department of Transportation and Infrastructure, Property Services Branch
Attn. Lori Sinclair
440 King Street, Suite 500
Kings Place, King Tower
Fredericton, NB E3B 5H8



Expropriation

La Direction des services immobiliers du ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI) est responsable de l'acquisition, de l'aliénation, de la location, de la gestion et de la commercialisation de biens appartenant au gouvernement qui servent à des fins diverses. Ces biens sont disséminés au Nouveau-Brunswick.

Notre objectif

Le MTI sollicite les services d'évaluateurs immobiliers agréés par l'Institut canadien des évaluateurs (AACI) pour différentes affectations dans le domaine de l'évaluation et de l'expropriation des biens. Nous établissons un bassin d'experts qualifiés dans chaque domaine pour diverses affectations en fonction des besoins.

Exigences

Les personnes candidates doivent inclure les éléments suivants dans leur déclaration d'intérêt :

- Un curriculum vitae décrivant les types de biens évalués, notamment ceux utilisés à des fins résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles, ainsi que ceux à vocation spécialisée. Si vous avez des compétences dans un domaine particulier, veuillez les décrire et indiquer le nombre d'années d'expérience.
- Une preuve du statut de membre en règle de l'Institut canadien des évaluateurs et de l'Association des évaluateurs immobiliers du Nouveau-Brunswick.
- Toute autre formation ou affiliation pertinente dans le domaine de l'immobilier.
- Les témoignages à la cour à titre d'experte ou d'expert en évaluation. Veuillez indiquer les noms et les dossiers juridiques.
- Les capacités linguistiques et les régions géographiques de la province où des travaux pertinents ont été réalisés.
- Un énoncé faisant état de la volonté de travailler dans l'ensemble de la province ou seulement dans des zones particulières.
- Cinq références comprenant le nom et le prénom, la dénomination sociale, le numéro de téléphone et l'adresse courriel, ainsi qu'une brève description de l'étendue des travaux effectués.
- Le taux horaire, le cas échéant, pour :

- l'évaluation de biens utilisés à des fins commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles, et ceux à vocation spécialisée;
 - les services d'audience pour la cour, l'arbitrage, les tribunaux et la commission.
- Une candidature individuelle (obligatoire pour chaque personne candidate d'une entreprise). Les entreprises qui soumettent une proposition pour plusieurs personnes candidates ne seront pas prises en considération. Les personnes candidates indépendantes qui ne sont pas affiliées à une compagnie constituée en personne morale peuvent soumettre leur candidature.

Avertissement

Le MTI se réserve le droit de sélectionner n'importe quelle personne candidate dans la base de données pour une affectation donnée.

Le MTI se réserve le droit de négocier le taux horaire pour tout énoncé des travaux afin d'obtenir le meilleur rapport qualité-prix.

Le MTI ne garantit aucun volume de travail particulier.

À sa discrétion, le MTI se réserve le droit d'ajouter à tout moment d'autres fournisseurs de services qualifiés à la liste d'admissibilité.

Le MTI se réserve le droit de modifier ses exigences à tout moment.

Travaillez avec nous

Veillez envoyer votre déclaration d'intérêt au :

Ministère des Transports et de l'Infrastructure
Direction des services immobiliers
À l'attention de Lori Sinclair
440, rue King, bureau 500
Place-Kings, tour King
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8